



SN PTATECT OPA

Paris, le 26 novembre 2008

Monsieur Jean-Louis BORLOO  
Ministère de l'écologie, de l'énergie, du  
développement durable et de l'aménagement  
du territoire  
246 boulevard Saint Germain  
75007 PARIS

Monsieur le Ministre

Le 4 novembre 2008 les ouvriers des parcs et ateliers ont répondu massivement à l'appel à la grève des trois organisations syndicales.

Cette grève traduit plus que jamais le mécontentement des ouvriers des parcs et ateliers exprimé déjà le 14 novembre 2007.

Ils ont, par ce mouvement de contestation, marqué encore une fois leur grande inquiétude sur leur devenir, dans le cadre des transferts des parcs, et leur avenir statutaire. Ils ont exprimé leur colère sur l'absence de revalorisation salariale depuis la parution de la loi du 13 août 2004.

Le projet de loi annoncé est maintenant au Parlement et devrait être examiné vers les mois de février/mars 2009.

Il doit être élaboré un projet de décret statutaire transformant les OPA en Personnels Techniques Spécialisés (PTS).

Le 17 décembre 2007 lors de la réunion que vous aviez organisée, suite à la première mobilisation des OPA, vous aviez pris l'engagement de revoir les organisations syndicales dans le cadre des discussions portant sur le projet de loi et du décret statutaire.

Nous vous avons adressé une première demande d'audience le 29 mai et nous avons été reçus par vos collaborateurs le 19 juin.

Au cours de cette réunion nous avons rappelé vos engagements et défini un programme de travail.

D'autre part, des engagements avaient été pris pour une nouvelle rencontre de travail à l'automne pour faire un point d'étape sur le travail ministériel et interministériel.

Force est de constater que face au blocage du projet de décret statutaire et du non respect de vos engagements, les trois organisations syndicales ont été contraintes d'en appeler à cette journée de grève pour que nous soyons à nouveau entendus et que ces dossiers ne soient pas préparés dans la précipitation.

Nous venons d'obtenir deux réunions de travail les 17 et 26 novembre et une troisième est programmée le 2 décembre aux cours desquelles nous examinerons le projet de décret statutaire, la grille des classifications et des salaires.

Dans le cadre du préavis de grève des contacts ont été établis avec votre cabinet. Il a été convenu de la nécessité de faire une nouvelle réunion avec vos collaborateurs.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, conformément à votre engagement du 17 décembre 2007 de recevoir une délégation des trois organisations syndicales.

Nous pourrions à cette occasion faire un point sur la situation des parcs et des personnels avant l'examen du projet de loi et des décrets statutaires par les parlementaires.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT

Pour FO

Pour la CFDT

Charles BREUIL  
Secrétaire général

Jean-Yves BLOT  
Secrétaire général

Patrick GROSROYAT  
Secrétaire national